

Nouaillé-
Maupertuis

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

RUN&DUNK
CHAUSSURES - TEXTILES - ACCESSOIRES



Harmonie mutuelle

GENDRON
transports

86 CISSÉ
05 49 54 40 39
www.sarl-gendron-transport.com



Votre confiance nous donne de l'élan.

CUISINES RÉFÉRENCES

Restaurant la Bergerie
BY NATACHA



& GASTRONOMIE

05 49 60 10 10

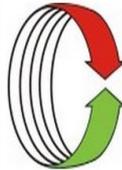
www.la-bergerie-86.fr
restaurant@labergerie86340.fr

Monsieur Store

Optimisez le potentiel de votre maison



SARL GILBERT BEAUJANEAU



COORDONNÉES

Adresse : 1 RESIDENCE DE LA CROIX CAMBOS

Code postal : 86340

Ville : NIEUIL L'ESPOIR

Tél : 05 49 42 65 14

Fax : 05 49 42 47 74

Email : info@sarl-beaujaneau.fr

Site Internet : www.electricite-chauffage-beaujaneau.fr



RENAULT
La vie, avec passion

BEAULIEU GARAGE

0 RUE DES FRERES LUMIERE - 86000 POITIERS
TEL : 05 49 61 11 77 - www.renault-beaulieu.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Jean-Yves Bernard
Gérant
06 61 64 25 86

12, Allée du Plantis - Martigny - 86360 Chasseneuil du Poitou
Tel 05 49 36 07 60 - Fax 05 49 36 07 61 - mail : contact@danicott.fr

Le BOIS dans la MAISON
Ets JM Jadaulf depuis 1983



MAXI LOC

votre partenaire location



Votre institut de beauté au plus proche de chez vous

eaux de Vienne
siveer

Massages Thai à l'huile

Anne-Sofie Laidain
Relaxation & Harmonie
Nouaillé-Maupertuis
Sur Rendez-Vous

07 86 09 71 14
aslaidain@gmail.com



Plate-Forme - Stockage : Palette / Mi-Lourd / Archives - Cantilever - Cloison

POITOU RAYONNAGES

Equipement Industriel



Neuf & Occasion

06.81.86.74.54

www.actiflip.com

Bureau Vallée

Le discount est dans notre nature

GARAGE DES BOIS
THIERRY BILLET
• Mécanique • Carrosserie toutes marques
05 49 46 71 39
garage_des_bois@aliceadsl.fr
86340 NOUAILLÉ - MAUPERTUIS

Le Fournil de l'Abbaye
Boulangerie - Pâtisserie

20, Place Jean le Bon
86340 Nouaillé-Maupertuis
05.49.46.84.29



Poitou Hydroculture

Poitou Paysage

92% chemins

Courses Enfants
900m et 2km
départ 9h00

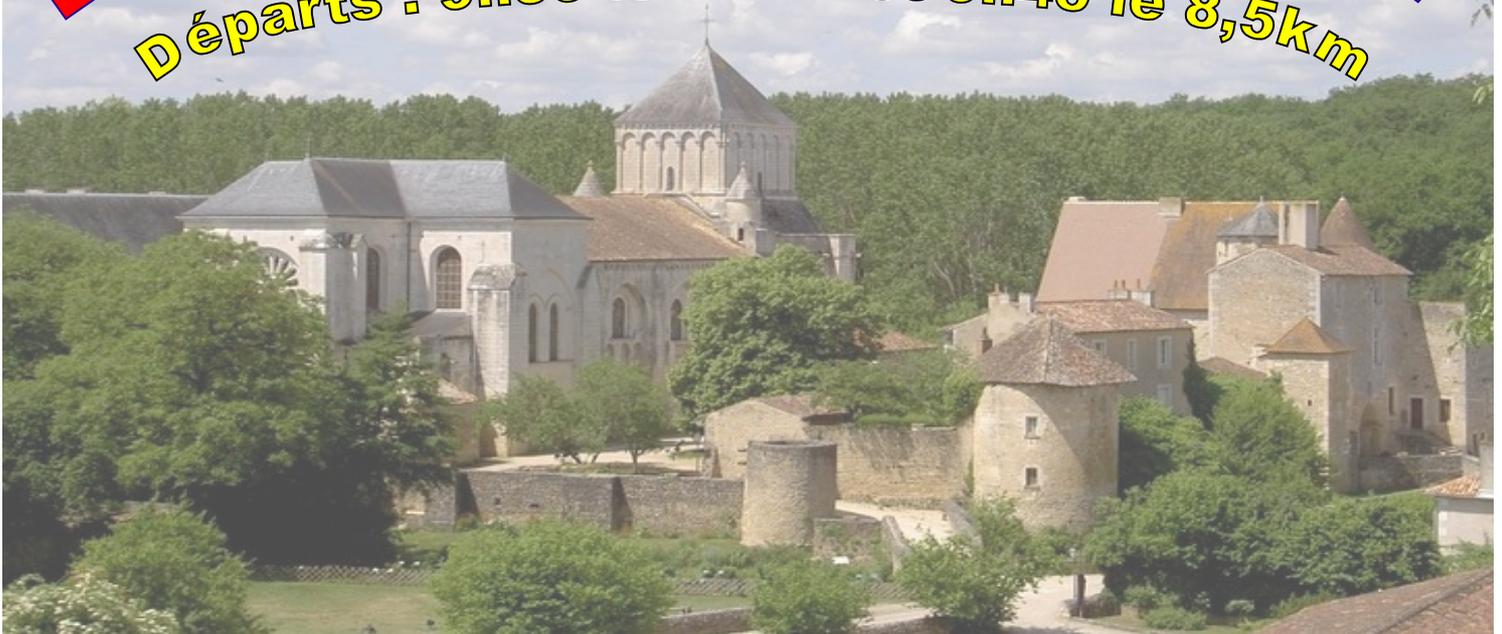


Sur la Trace des Cagouilles



Courses nature
De 8,5 km et 17 km

Nouaillé Maupertuis (86)
Dimanche 29 octobre 2017
Départs : 9h30 le 17km et 9h45 le 8,5km



Organisées par Les P'tits Moteurs

www.lesptitsmoteurs.com

**NOUVEAUX TARIFS : 7€ sur internet et le samedi de 15h à 19h
8,5€ le dimanche matin**



BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LA TRACE DES CAGOUILLES

29 Octobre 2017 (départs: 9h30 le 17km, 9h45 le 8,5km)

A retourner avant le 26 octobre 2017

SUR LA TRACE DES CAGOUILLES
Chez Aurélie QERRIOUX
3 impasse du Noyat
86340 Nouaillé Maupertuis

NOM :

PRÉNOM :

SEXE :

F M

Date de
Naissance :

COURSES :

8,5km 17km 900m 2km
7€/8,5€ 7€/8,5€ 1€ 1€

N° DOSSARD
(cadre réservé à l'organisation)

chèque à l'ordre de "Les P'tits Moteurs"

EMAIL :

*les p'tits moteurs s'engagent à ne pas utiliser ce mail à des fins commerciales.
Il servira en cas de re-contact pour d'éventuelles informations spécifiques à l'organisation de la course.*

CLUB ou
ASSOCIATION

Je joins un certificat médical ou sa photocopie datant de moins d'un an à la date de la course et portant la mention de "NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE LA COURSE A PIED EN COMPETITION", ou la photocopie de ma licence FFA (ou FFCO, FFTri ou FFPM)

Je suis mineur(e) et je fais compléter à mes parents ou responsable l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e)
parents / responsable du coureur :
déclare l'autoriser à participer à l'épreuve organisée par Les P'tits Moteurs sous mon entière responsabilité.

DATE :

Remise des dossards
Samedi 28 octobre
de 15h00 à 19h00 et
dimanche 29 octobre de
7h30 à 9h00 à la
Maison pour Tous
(chemin de l'aumônerie)

En signant, j'accepte l'intégralité du règlement et je m'engage à le respecter.
Signature obligatoire des parents pour les mineurs

Règlement 2017

Toutes les infos sur www.lesptitsmoteurs.com

Article 1 - PARTICIPATION

Sur les 2 parcours : la participation implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute photo concernant l'épreuve dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'épreuve de 8 km est ouverte à tous licenciés ou non à partir de 16 ans (né en 2001 et avant).

L'épreuve de 17 km est ouverte à tous licenciés ou non à partir de 18 ans.

Un mineur doit obligatoirement avoir une décharge parentale.

Pour participer, il est obligatoire que chaque concurrent soit :

- titulaire d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Entreprise, d'une licence Athlé Running ou d'un Pass'Running, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ;
- ou titulaire d'une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'Orientation, la Fédération Française de Pentathlon Moderne ou de la fédération handisport.
- ou pour les autres participants, titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, ou de la Course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Article 2 – HORAIRES

Dimanche 29 octobre 2017 départs : 9h30 le 17 km et 9h45 le 8,5 km au pied de la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie), commune de Nouaillé Maupertuis (Vienne)

Article 3 – INSCRIPTIONS

En ligne via le site lesptitsmoteurs.com du 01/08/2017 au 26/10/2017 au tarif de 7€ .(+ 0,6 € de frais de transaction)

Par retour courrier à l'adresse ci dessous avant le jeudi 26 octobre.

Sur la Trace des Cagouilles , Chez Aurélie QUERRIOUX 3 impasse du Noyat 86340 Nouaillé Maupertuis (au tarif de 7€)

ou sur place à partir d'un bulletin d'inscription fourni par l'organisation le samedi 28 octobre 2017 de 15h00 à 19h00 (au tarif de 7€)

et le dimanche 29 octobre 2017 (au tarif de 8,5€) de 7h30 à 9h00 à la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie).

Article 4 - RETRAIT DES DOSSARDS

Samedi 28 octobre 2017 de 15h00 à 19h00 et le dimanche 29 octobre 2017 de 7h30 à 9h00 à la Maison pour Tous (chemin de l'aumônerie).

Un coureur = un dossard (pas de distribution groupée pour les clubs)

Article 5 – BALISAGE

Aucun balisage au sol ne sera effectué, afin de préserver l'environnement.

Le balisage se fera à l'aide de petites pancartes « Trail » et de jalons de rubalise accrochées aux arbres.

Article 6 – SÉCURITÉ

La sécurité sera assurée par des signaleurs placés tout au long du parcours en des endroits stratégiques.

L'assistance médicale sera assurée par un médecin. Tout participant a l'obligation de signaler un coureur en difficulté au signaleur le plus proche. Tous les signaleurs seront dotés d'un téléphone portable.

Article 7 - RAVITAILLEMENT

Sur le parcours de 8,5 km : un ravitaillement au bout de 5 km.

Sur le parcours de 17 km : deux ravitaillements au bout de 7 km et 13 km.

Article 8 - CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Chaque participant doit courir sur l'épreuve sur laquelle il est inscrit (8,5 km ou 17 km).

Tout participant qui effectuera une autre distance ne sera pas classé, il sera arrêté avant le franchissement de la ligne d'arrivée.

La présence des participants récompensés est obligatoire.

Sur chaque parcours, seront récompensés : les 3 premiers au scratch et les premiers des catégories (hommes et femmes).

Les récompenses ne seront pas cumulables.

Article 9 - SANCTIONS

Tout participant surpris à ne pas suivre le balisage ne sera pas classé.

Tout participant surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autre débris, faisant preuve d'anti - sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié (aucune réclamation ne sera possible).

Article 10 - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante et en cas de vol pendant la manifestation.

Article 11 - ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 12 – COUSES ENFANTS :

Inscription sur place le dimanche 29 octobre de 7h30 à 8h45 ou le samedi 28 octobre 2017 de 15h00 à 19h00..

Départ 9 h 00 précise . Distances : 900 m (pour les 9 ans et moins) et 2 km (pour les 10ans à 15 ans) , tarif 1euro